

SAINT-YTHAIRE

Des projets en attendant la mutualisation et la fusion

Lors des scrutins de mars et juin, personne ne s'est présenté aux élections municipales, la commune de Saint-Ythaire s'était retrouvée sans conseil et donc sans maire le 2 juillet 2020. Il avait fallu attendre une élection de la dernière chance pour que 10 candidats se présentent sur une liste unique et soient élus le 20 septembre.

Un premier bilan sorti de l'œuf

Aujourd'hui, le maire, Jean Pierre Renaud, fait un premier bilan : « Voilà presque sept mois que nous administrons notre commune, en effet pour cette nouvelle équipe et son nouveau secrétaire de mairie, "l'apprentissage communal",



Saint-Ythaire compte trois hameaux, ici celui de Vaux et un lieu-dit "Morlay". Photo JSL/Thérèse ROBERJOT

loin d'être terminé nous permet aujourd'hui de mieux appréhender les méandres administratifs, de mieux gérer les dossiers communaux et de répondre plus aisément à l'at-

tente de nos concitoyens » affirmait-il. Pour ce faire, la municipalité se dit soutenue par six commissions de travail composées d'élus et d'habitants mettant leurs compétences, leur ex-

périence et leur temps libre au service des différents projets que conduit la commune. Il en va de même pour les associations qui espèrent des temps meilleurs pour l'animation du village.

Des projets pour mettre en valeur le patrimoine local

Côté projets, la nouvelle équipe souhaite réhabiliter et remettre en eau les trois lavoirs des hameaux et celui du bourg, créer un sentier pédestre les reliant, il sera le projet phare des trois prochaines années. Cette balade des lavoirs sera dans la phase 2 (2022 à 2023) un moyen de mettre en valeur le petit patrimoine rural : pompes, puits, bâchasses etc. L'amé-

nagement d'un certain nombre de placettes contribuera également à freiner la circulation routière dans la traversée du village. Les travaux de voirie et d'enfouissement vont se poursuivre, une première tranche de nettoyage des fossés est au programme ainsi que la réfection de la moraine de l'église et l'élagage des chemins communaux. Un marché mensuel de producteurs s'installera place de la Mairie dès le 28 mai de 16 à 20heures. Si les ambitions ne manquent pas à ce nouveau conseil, son objectif premier reste celui de mutualisation et de fusion avec une ou plusieurs communes avoisinantes dans les quatre prochaines années.

Thérèse ROBERJOT (CLP)